



ORCIVAL

Conseil Municipal du 20 mars 2026

La séance débute à 14h00 à la salle du Conseil de la mairie.

Présents : Jeoffrey Astier, Patrick Baranger, Sylvie Bargoin, Olivier Bony, Corinne Chazeix, Sylvie Chazeix, Arthur Daldin, Angélique Dupuy-Mercier, Jean-Michel Huché, Léa Jaillant, Julien Tabard

Ordre du jour :

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

La présidence de la séance au cours de laquelle est élu le maire est dévolue à Patrick Baranger, doyen d'âge parmi les présents.

Corinne Chazeix est nommée secrétaire de séance.

Sylvie Bargoin et Julien Tabard se portent volontaires comme assesseurs.

1. Election du maire

Patrick Baranger interroge l'assemblée pour savoir qui se propose comme maire. Jean-Michel Huché lève la main. Le vote a lieu à bulletin secret, le résultat est le suivant : 9 pour et 2 blanc.

➔ Jean-Michel Huché est élu maire à l'unanimité.

2. Election des adjoints

Jean-Michel Huché, maire, prend la parole et propose de s'entourer de 3 adjoints. Le vote a lieu à main levée et 11 votes sont favorables à cette proposition.

Jean-Michel Huché propose une liste de 3 adjoints en respectant la règle de la parité :

- 1^{er} adjoint : Julien Tabard
- 2^e adjoint : Corinne Chazeix
- 3^e adjoint : Arthur Daldin.

La proposition est soumise au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant : 9 pour et 2 blanc.

➔ Julien Tabard, Corinne Chazeix et Arthur Daldin, sont élus dans l'ordre 1^{er} adjoint, 2^e adjointe, 3^e adjoint.

Jean-Michel Huché fait lecture de la charte de l' élu local. Une version est distribuée à chaque élu.

Pas d'autre question n'était portée à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.